

Vigilance rouge canicule I Arrêtés municipaux et préfectoraux

Depuis **ce jeudi 25 juin à midi**, le département de la Loire est placé en vigilance **ROUGE** canicule.

Suite à **un arrêté municipal** émis par la Ville de Roanne :

- o **Les manifestations publiques** (culturelles, sportives...) **sont interdites** sur la voie publique jusqu'à la fin de la vigilance rouge canicule ;
- o **Les établissements culturels et sportifs de la Ville sont fermés** jusqu'à la fin de la vigilance rouge canicule.

Suite à **un arrêté préfectoral** :

- o **La consommation et la détention d'alcool sur la voie publique sont interdites** jusqu'à la fin de la vigilance rouge canicule. Cette interdiction ne s'applique pas aux établissements titulaires d'une licence régulièrement délivrée et aux terrasses autorisées ;
- o **La détention et l'usage de feux d'artifices sur la voie publique sont interdites** jusqu'à la fin de la vigilance rouge canicule ;

Pour le confort des habitants, **des dispositifs de rafraichissement (brumisateurs) seront mis en place dès ce soir place des Promenades et sur les Bords de Loire I**, ainsi que **dès ce vendredi matin au Parc des Sports à proximité du centre social**.

Au **musée Joseph-Déchelette**, seule l'exposition temporaire *Au fil du trait* est ouverte de 10h à 12h. Tous les autres espaces du musée seront fermés. La totalité du musée sera fermée l'après-midi, jusqu'à la fin de l'alerte rouge. Ateliers scolaires, visite gourmande et cours de dessin sont annulés.

Pour rappel...

En concertation avec l'Éducation nationale et la Préfecture de la Loire, **les écoles publiques de**

Roanne seront fermées vendredi 26 juin. Un accueil est exceptionnellement prévu à l'école Louise Weiss de 7h15 à 18h15, uniquement pour les familles qui ne peuvent pas garder leurs enfants. Un repas tiré du sac doit être prévu par les proches des enfants.

En raison des fortes chaleurs, **le Nauticum** ouvrira exceptionnellement en continu **jusqu'à 22h, ces samedi 27 et dimanche 28 juin** (sortie des bassins 21h30 ; dernière entrée à 21h).

La municipalité a mis en place **un numéro unique à destination des seniors, personnes isolées et de leur entourage** : le **04 26 24 10 16**. Grâce à ce lien privilégié avec la Ville, les seniors bénéficient d'une écoute particulière et ont la possibilité de trouver une réponse aux différentes problématiques rencontrées.

Vous remerciant par avance pour la diffusion de ces informations.

Votre contact

Yannick Vernay

Attaché de presse

Roannais Agglomération

04 77 23 20 37

yvernay@roannais-agglomeration.fr